

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

A Paris... Abonnement annuel... 10 francs

5 Centimes

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

5 Centimes

Les autres Départements... Tarif spécial pour l'étranger

LES PARTIS POLITIQUES : UN PROJET DE FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

Incendie aux Etats-Unis : 80 victimes. - Explosion en Italie : 14 morts. - Déraillement en Hollande : 5 tués

CAUSERIE MÉDICALE

La Culture Physique ET sa renaissance en France

LES PRINCIPAUX TYPES MUSCULAIRES OBTENUS PAR LES DIFFÉRENTS SPORTS. — SUPÉRIORITÉ DES JEUX SPORTIFS ET DES SPORTS ATHLÉTIQUES DE PLEIN AIR. — LA PRATIQUE SPORTIVE SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE

Voici quelques années que, un peu partout, en France on parle de culture physique. De nouvelles méthodes, les unes venues de l'étranger, les autres nées en France, ont vu le jour.

C'est pourquoi rien de ce qui touche à cette évolution vraiment sociale ne doit nous laisser indifférent et c'est pourquoi nous voulons mettre nos lecteurs au courant des idées nouvelles les plus récentes, que nous trouvons résumées dans la thèse récente d'un élève de la Faculté de Médecine de Lyon, le Dr Michot.

C'est à ce point de vue qu'il faut distinguer divers types musculaires. C'est ainsi que la silhouette du gymnaste des agrès, barre-fixe, boucles et trapèze, est essentiellement caractéristique avec son développement musculaire exclusif de la moitié supérieure du corps.

ment à côté de la méthode d'Hebert sur laquelle il serait trop long d'insister aujourd'hui, à une méthode d'éducation physique basée sur la pratique du football.

Il n'est pas exagéré de dire que, pour jouer une partie de football, il faut le souffle d'un pédestre de vitesse, la souplesse et l'agilité d'un gymnaste, le courage et la décision du boxeur, la science et l'à-propos de l'escrimeur, avec en surplus la tactique spéciale et compliquée qui consiste à être toujours à sa place exacte sur le terrain du jeu.

Pour l'enfant il faut le laisser s'ébattre au grand air, pratiquer des jeux sportifs et la course à pied, en évitant tous concours publics au cours desquels ils dépassent la mesure de leurs forces.

Pour l'homme mûr, il est difficile de lui conseiller une pratique intensive des sports. Il s'en tiendra aux sports plus anodins, aux promenades, aux jeux de boule, de tennis, à la natation, à l'équitation.

Telles sont les données les plus récentes de la médecine dans l'appréciation des divers sports, envisagés au point de vue du développement individuel. Dans une prochaine causerie nous envisagerons l'éducation physique au point de vue de la collectivité, de la race, au point de vue social.

Dr Jacques Rivet.

BULLETIN

Une Fédération des différents groupements de gauche est à la veille d'être formée sur l'initiative de M. Briand, en vue des élections législatives. Un incendie s'est déclaré dans une salle de fête, aux Etats-Unis. Il y a eu quatre-vingt victimes. Une explosion s'est produite dans un établissement de pyrotechnie en Italie. Il y a eu vingt-quatre morts et de nombreux blessés. Un rapide a déraillé en Hollande. Cinq voyageurs ont été tués, douze blessés. La municipalité socialiste de Saint-Ouen a inauguré la maquette d'un monument qui doit être élevé à Robespierre.

INFORMATIONS

La succession de M. Delcassé. Paris, 25 décembre. — Plusieurs noms ont été prononcés pour la succession de M. Delcassé à l'ambassade de Saint-Petersbourg notamment M. Lyautey et le général d'Amal.

Mort de M. Jacob Estrup. Copenhague, 25 décembre. — On annonce la mort, à l'âge de 50 ans, de M. Jacob Estrup, le doyen de l'un des plus éminents des hommes d'Etat danois.

Le successeur de Mendilic. Le gouvernement italien a ordonné à son ministre à Addis Ababa de reconnaître officiellement Lij-Jassan, comme successeur de Mendilic, au trône d'Ethiopie.

CHRONIQUE ELECTORALE

Les Partis s'organisent

Une Fédération des forces de gauche

Paris, 25 décembre. — Toute l'attention du monde parlementaire est concentrée actuellement sur le nouveau groupement politique que compte former MM. Briand, Jean Dupuy, Barthou, Pichou, Millerand et moi.

Un des signataires de la convocation, qui fut du cabinet Barthou, nous disait, aujourd'hui, que la première réunion, fixée au soir, au vendredi 26 décembre, réunirait 200 parlementaires au moins. Dans la pensée des hommes politiques qui ont pris l'initiative du nouveau groupement, il ne s'agit pas de détruire les organisations existantes; c'est une Fédération des forces de gauche qu'ils veulent créer pour lutter contre la candidature officielle mise au service de la clientèle de la rue de Valenciennes.

La réunion de vendredi se ratifiera sans doute. On nous assure enfin que les initiateurs de ce mouvement, qui n'entendent rien négocier, se sont assurés de la concurrence de la grande presse parisienne, c'est-à-dire des journaux à grand tirage.

MUTINERIE MILITAIRE EN CHINE

SANCTIONS SEVERES

Marseille, 25 décembre. — Le Courrier de Chine arrivé par le transsibérien, apporte les nouvelles suivantes de Pékin : Pékin, 25 décembre. — Par ordre du président Yuan-Chi-Kai, le commandant Kono et dix officiers dont les troupes se sont mutinées à Kiang-Yun et à Tchang-Seng, ont été fusillés. Environ 200 soldats seront également passés par les armes.

LA CONQUÊTE DE L'AIR



LES AERONAUTES ALLEMANDS KAULEN ET SCHMIDT qui viennent de battre les records de distance et de durée en ballon libre DANS LE MÉDAILLON : La nacelle du ballon

Le magnifique raid de Védrières

L'ARRIVEE A BEYROUTH. Beyrouth, 25 décembre. — L'aviateur Védrières a atterri à Beyrouth. Il a été l'objet d'un accueil enthousiaste. Il se propose de partir samedi pour Le Caire.

Chanteloup en Angleterre

London, 25 décembre. — Chanteloup a volé aujourd'hui, au Hendon Aérodrome, devant les représentants de la presse anglaise, se livrant sur son biplan à une véritable haute école aérienne.

De Buc à Berne

à une altitude de 2.000 mètres. Berne, 25 décembre. — L'aviateur suisse Bider, qui se trouvait à Paris avec la commission suisse de l'aviation militaire, a quitté ce matin, à 9 heures, l'aérodrome de Buc, sur monoplan. Il a atterri à Berne cet après-midi, à 2 heures.

Bider s'est maintenu presque constamment à une altitude de 2000 mètres pour se tenir au-dessus du brouillard. Il a passé le Jura sans le voir, mais il a pu s'orienter sur les sommets des Alpes bernoises, la Jungfrau, l'Eiger et le Moench, qu'il a aperçus à une heure et demie, avant d'arriver à Berne.

Si la Réforme Electorale était votée

M. Caillaux serait candidat à Paris. Le Mans, 25 décembre. — Le Nouvelliste de la Sarthe annonce dans son article de tête que M. Joseph Caillaux, ministre des finances, serait résolu à fonder compagnie à ses électeurs de Marnes. Cependant cette décision de M. Joseph Caillaux dépendrait du vote de la réforme électorale. Si la réforme était votée, l'actuel ministre des finances se ferait inscrire en tête de la liste radicale qui se présenterait à Paris.

L'AFFAIRE AULARD

L'ENQUETE DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Paris, 25 décembre. — Au sujet des accusations portées contre M. Aulard, par MM. Cochin et d'Hauterive, quelques journaux ont parlé d'une enquête qui serait sur le point d'aboutir.

Un ministère de l'Instruction publique on fait dire que le ministre examine avec soin la question et qu'il n'a encore pris aucune décision.

CHOSSES & AUTRES

Les révolutions. — Et à quoi messieurs les tueurs emploient-ils les loisirs que leur laisse la grève? — C'est à se demander le temps!

La revanche de Dick. — Bien délaissé depuis quelques jours pour les poupées variées dont le petit Noël vient de combler Lili, le pauvre toutou était tout triste quand, par un retour charmant, l'enfant le serre dans ses bras et lui fait un petit cœur.

Ah! tiens, mon bon Dick, c'est encore toi que j'aime le mieux... parce que tu es chaud!

La crise de la viande. — Ces bouches, tout de même, quelle arrogance! — Vous savez quelle est leur devise? — L'Etat, c'est moi!

L'Inquisition Fiscale

LE RAPPORT DE M. AIMOND

Paris, 25 décembre. — Le Temps signale une lacune dans le rapport Aimond, relatif au projet d'impôt sur le revenu, proposé par la commission sénatoriale. L'analyse du projet voté par la Chambre, la commission ne pouvait pas imaginer qu'il fut repris. Puisqu'il l'est, le texte en doit être étudié point par point, afin d'éviter toute surprise.

Un rapport supplémentaire est indispensable. Suivant le mot connu et qui s'applique ici à merveille, il est des morts qu'il faut qu'on tue.

D'ailleurs, dit le Temps, un examen plus attentif des dispositions arrêtées par la Chambre a chance de faire percevoir que l'esprit néfaste en a pénétré jusque dans le projet élaboré par la commission du Sénat. Exagérons-nous? Qu'on dise à quel projet, celui de l'ancienne Chambre ou bien celui de la commission sénatoriale, s'appliquent ces appréciations.

Il a encore cet avantage de permettre, grâce à l'évaluation administrative, rien que par le jeu normal de nos lois actuelles et des actes qui s'accomplissent au cours d'une existence: mariage, décès, jugement, héritage, liquidation, etc., etc., la constitution automatique d'un CASIER FISCAL POUR CHAQUE CONTRIBUABLE.

Un casier fiscal pour chaque contribuable? Mais c'est exactement ce que l'inquisition fiscale a pour but, celle du projet voté par la Chambre. Or il s'agit, dans les lignes qu'on vient de lire, non pas de ce dernier, mais du projet que la commission recommande au Sénat.

Le contribuable ne serait assujéti qu'à une déclaration facultative? Oh! le pauvre trompe-l'œil que voilà! Avec le système proposé par la commission sénatoriale, le

contribuable se verrait suivi dans tous ses actes par une police occulte, chargée d'établir, contre lui et à son insu l'état de ses affaires, les changements de sa fortune ou de son revenu, pour dresser dans l'ombre son « casier fiscal ». Qu'on ne croie pas que le contribuable placé sous cette haute surveillance en soit débarrassé, du moins, pour des années passées; l'article 66 du projet de la commission stipule ceci :

Tout contribuable omis au rôle de l'impôt général ou inscrit à ce rôle pour une cotisation inférieure à celle qui aurait dû lui incomber est redevable d'une somme égale à celle dont le Trésor a été privé de ce chef, sans toutefois que le droit de répétition puisse s'exercer qu'à des cinq années immédiatement antérieures à celle pendant laquelle l'omission ou l'insuffisance de la base d'imposition a été découverte.

Qu'on le remarque bien : ce droit de recherche continu, avec effet fiscal rétroactif pendant cinq ans, porte sur les paiements effectués de bonne foi. S'il y avait eu des déclarations fausses ou alléguations volontairement inexactes, un supplément de droits serait exigible. Et l'obligation d'acquiescer les taxes et pénalités incombe aux ayants droit des redevables, au cas où le recouvrement ne peut en être opéré sur ces derniers. Plus de quatre ans après la mort d'un contribuable, les héritiers seraient recherchés et poursuivis.

Mais n'insistons pas pour le moment... Une Série de Catastrophes

Noël tragique aux Etats-Unis

QUATRE-VINGT VICTIMES. LA PLUPART SONT DES ENFANTS. Calumet (Michigan), 25 décembre. — Un incendie ayant éclaté dans une salle où de nombreuses personnes étaient réunies pour fêter la Noël, une panique terrible s'empara du public. Trente personnes ont été brûlées.

Calumet (Michigan), 25 décembre. — C'est par suite d'une fausse alerte que la panique s'est emparée des personnes réunies dans une salle où était dressé un arbre de Noël autour duquel se pressaient de nombreux enfants.

On dit maintenant que dans cette panique quatre-vingt personnes ont été tuées. La plupart des victimes sont des enfants qui ont été foulés aux pieds dans les couloirs.

Explosion dans un établissement de pyrotechnie, en Italie

QUATORZE MORTS. NOMBREUX BLESSÉS. Rome, 25 décembre. — Une explosion s'est produite cette nuit à Torre Annunziata, dans un établissement où se fabriquent des pièces d'artifices.

L'explosion aurait causé la mort de 14 personnes et y aurait, en outre, de nombreux blessés. Les pompiers de Naples sont sur les lieux pour coopérer au sauvetage des victimes. Torre Annunziata est une ville de 30.000 habitants, située sur le golfe de Naples.

Un rapide dérailla en Hollande

CINQ VOYAGEURS TUÉS. DOUZE BLESSÉS. Amsterdam, 25 décembre. — Un terrible accident de chemin de fer s'est produit la nuit dernière à Groningue, près de Oranjekanaal. Le rapide de Groningue à Amsterdam a déraillé.

Jusqu'à présent, on compte cinq voyageurs tués et douze blessés. Parmi les morts se trouve le fils du président du Conseil des ministres.

La Question financière

UN APPEL DU COMITE DE DEFENSE FISCALE. Paris, 25 décembre. — Le Comité central d'études et de défense fiscale convie les grands groupements agricoles, commerciaux et industriels, à une énergique action pour le triomphe des principes et du vœu adopté dans la réunion de la salle Wagram et leur adresse un appel.

L'IMPOT SUR LE REVENU. Paris, 25 décembre. — Dans une interview à un de nos confrères, M. David-Meuquet, président de la Chambre de commerce de Paris, a déclaré qu'il prévoyait une aggravation de la crise économique et que l'impôt sur le revenu préparait un désastre à notre commerce.

Un Paquebot échoué à Marseille

Marseille, 25 décembre. — Le vapeur City-of-York s'est échoué ce matin à la sortie du port. Il venait de congédier son pilote et faisait route sur Londres, lorsqu'il donna à tribord sur les enrochements de la future jetée du cap Janet. Des secours furent aussitôt envoyés par le service du pilotage et des ports.

Vers dix heures, on est parvenu à renflouer le City-of-York, qui a été conduit à l'Estaque pour y être visité. Aucune avarie sérieuse n'ayant été relevée, le navire a repris bientôt sa route sur Londres.

Le paquebot était arrivé à Marseille mardi, venant de Kurrachee et de Malte.

Les Emprunts Etrangers

Les Négociations sous le Ministère Barthou

Paris, 25 décembre. — On sait que le gouvernement de M. Barthou en autorisant certains emprunts étrangers, avait posé comme condition, que ces emprunts ne seraient émis qu'après l'émission de l'emprunt français.

Le Cri de Paris précise certains détails des négociations et montre dans quel embarras s'est mis M. Caillaux.

Il n'avait été fixé, dit-il, aucune date pour l'émission des futurs emprunts balkaniques, jusqu'au jour où M. Kokovtsov, ministre des finances russe vint à Paris. Dans les conciliabules très importants qui eurent lieu au ministère des affaires étrangères, il fut convenu que la Russie serait autorisée à émettre sur le marché parisien pendant plusieurs années, des emprunts successifs de 50 millions chacun, pour la construction de ses chemins de fer. Il fut convenu, en outre, que le premier de ces emprunts serait émis au mois de janvier prochain.

C'est alors que le gouvernement serbe intervint. Il sollicitait l'autorisation d'émettre un emprunt de 250 millions à Paris et il demandait qu'avec l'assentiment de la Russie la moitié de cet emprunt fut émise avant l'emprunt. Comme s'il s'agissait d'une somme relativement minime, 125 millions, la Russie ne voyait pas d'inconvénient à accorder un tour de faveur à la Serbie. Celle-ci, de son côté, prenait à l'égard de la France des engagements d'une grande importance. Elle s'interdisait en particulier de faire servir l'argent que nous lui prêtions à la nationalisation des chemins de fer de la Nouvelle Serbie, ce qui aurait pu entraîner un nouvel ultimatum de l'Autriche.

En apprenant la mesure de bienveillance dont la Serbie allait être l'objet, la Grèce demanda également la même faveur, mais le cabinet Barthou tomba avant d'avoir pu résoudre cette question. Quant aux emprunts bulgare et ottoman, leur date n'était pas encore fixée, mais ils devaient être certainement postérieurs à ceux dont nous venons de parler.

En tout cas, il était formellement entendu qu'aucun emprunt, même l'emprunt russe, ne devait avoir lieu avant l'emprunt français, dont l'émission, dans la pensée du gouvernement, était fixée au 13 et au plus tard au 20 décembre.

Les affirmations de M. Caillaux

Ce sont là des faits que M. Caillaux ne peut pas ignorer. Nous sommes donc très surpris que notre argentier national ait affirmé avec tant de désinvolture à la commission des finances, que les engagements pris par le cabinet précédent n'étaient pas de nature à affecter le marché financier. Il s'est mis dans la pénible nécessité ou de faire passer après les étrangers la France, qui devait être servie d'abord, ou de manquer à des engagements internationaux, dont dépendent à la fois notre crédit intérieur et notre politique étrangère, et il veut nous faire croire que la solution qu'il adoptera n'a aucune espèce d'importance! M. Caillaux est certainement un grand financier, M. Caillaux ne sera jamais un homme sérieux.

L'EMPRUNT RUSSE

Le Temps publie la dépêche suivante de son correspondant à Saint-Petersbourg : « On attend à Saint-Petersbourg, avec anxiété, le débat financier, qui doit se produire à la rentrée de la Chambre française, afin de savoir quand pourra être émis le futur emprunt des chemins de fer, dont le montant, comme on l'a annoncé, est de 500 millions de francs pour cette année. Je tiens de bonne source que les deux gouvernements russe et français sont maintenant en plein accord sur les conditions de cette opération et les engagements réciproques qu'elle compte. L'emprunt total des chemins de fer russes sera de 2 milliards 500 millions, à émettre par tranches de 500 millions pendant cinq ans. »

Un tremblement de terre sur les côtes de Californie fait émerger une Epave

New-York, 25 décembre. — Des tremblements de terre sous-marins se sont produits, ces jours derniers, au large de la côte californienne. Un avis de Santa-Barbara annonce que, pendant une violente agitation de la mer, qui se produisit alors que le temps était beau, on aperçut, émergeant des flots, l'épave d'un vieux vaisseau, qui avait dû sombrer il y a un siècle et, à six kilomètres de ce vaisseau, on remarqua le squelette d'un mastodonte, semblant provenir d'une grande profondeur.

Les géologues assurent que le fond de la mer a été secoué par des tremblements et des sondages vont être faits pour examiner s'il est encore possible de naviguer dans ces parages.

Un monument à Ferdinand de Lesseps

Le « New-York Herald » publie une correspondance échangée entre M. Perry Belmont, le financier new-yorkais, et M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, au sujet d'un monument à élever au grand Français.

M. Belmont rappelle les paroles prononcées récemment à Paris par Herrick qui disait que la France fut l'architecte du canal de Panama. On ne saurait reconnaître mieux cette vérité, dit-il, qu'en érigeant à Ferdinand de Lesseps un monument sur un point de l'isthme.